

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article7989>

Au journal officiel du 10 février 2019

- Actualité - Au journal officiel -



Publication date: dimanche 10 février 2019

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous
droits réservés

Classement du parc naturel régional de Loire-Anjou-Touraine (régions des Pays de la Loire et de Centre-Val de Loire) / Renouvellement du classement du parc naturel régional de Brière (région Pays de la Loire) / Gestion technique et définition des éléments des lignes, ouvrages et installations du réseau de transport public du Grand Paris / Détermination des droits de vote au conseil d'administration de l'établissement public Paris La Défense

Environnement

Décret n° 2019-84 du 8 février 2019 modifiant le décret du 22 mai 2008 portant classement du parc naturel régional de Loire-Anjou-Touraine (régions des Pays de la Loire et de Centre-Val de Loire) [NOR : TREL1828784D](#)

Le décret classe dans le parc naturel régional de Loire-Anjou-Touraine les communes de Cizay-la-Madeleine, Courchamps, Epieds et Tuffalun situées dans le département de Maine-et-Loire et la commune de Langeais située dans le département d'Indre-et-Loire.

Décret n° 2019-85 du 8 février 2019 modifiant le décret n° 2014-938 du 21 août 2014 portant renouvellement du classement du parc naturel régional de Brière (région Pays de la Loire) [NOR : TREL1828794D](#)

Transports

Décret n° 2019-87 du 8 février 2019 relatif à la gestion technique des lignes, ouvrages et installations du réseau de transport public du Grand Paris et des réseaux mentionnés à l'article 20-2 de la loi du 3 juin 2010 relative au Grand Paris [NOR : TRAT1829313D](#)

Arrêté du 8 février 2019 définissant les éléments des lignes, ouvrages et installations du réseau de transport public du Grand Paris et des réseaux mentionnés à l'article 20-2 de la loi du 3 juin 2010 relative au Grand Paris dont la Régie autonome des transports parisiens assure la gestion technique [NOR : TRAT1901312A](#)

Urbanisme

Arrêté du 1er février 2019 modifiant l'arrêté du 18 décembre 2018 portant détermination des droits de vote au conseil d'administration de l'établissement public Paris La Défense [NOR : TERL1901828A](#)

L'intégralité du JORF n°0035 du 10 février 2019

